Document generated on 07/11/2025 11:01 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

L'image du Vieux-Québec
Les années 1950

Marc Grignon

Number 20, Summer 1983

La préservation au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18253ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Grignon, M. (1983). L'image du Vieux-Québec : les années 1950. *Continuité*, (20), 14–17.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Inventaire des biens culturels

La maison Légaré en 1946. Cette photographie montre le caractère traditionnel de l'édifice, rue Desjardins à Québec, défendu par les «préservationnistes». L'agrandissement de l'hôtel King's (La Lorraine) était une menace évidente. Aujourd'hui, la «restauration» exagère l'apparence «traditionnelle» de cette maison.

L'IMAGE DU VIEUX-QUÉBEC
LES ANNÉES 1950

par **Marc Grignon,** historien de l'architecture

Les mouvements de préservation ont joué un rôle important dans la sauvegarde du Vieux-Québec où, contrairement à beaucoup de villes nord-américaines, le quartier ancien est toujours demeuré un centre important et animé. Grâce à leurs interventions et à l'opinion publique en général, plusieurs édifices mal protégés par des règlements peu efficaces ont pu être épargnés.

Prise au sens strict, la préservation s'exerce principalement de nos jours à l'extérieur des murs tandis que les problèmes les plus urgents qui affectent la zone *intra-muros* sont la conservation et l'entretien des édifices. Cependant la préservation a permis de développer une compréhension théorique de l'ensemble urbanistique que forme le Vieux-Québec et elle influence par là la façon dont on traite les problèmes actuels. C'est pourquoi il nous semble important de bien comprendre ces idées énoncées par le passé. Pour réaliser cet objectif, nous avons étudié la période précédant immédiatement la *Loi des monuments historiques* qui, en 1963, fit intervenir pour la première fois au Québec le concept d'arrondissement historique. Cette période, principalement les années cinquante, est très bien représentée dans les documents de

la *Société historique de Québec* récemment acquis par les *Archives de la Ville de Québec*. La *Société historique* a été au coeur du mouvement de préservation durant ces années et nous pouvons en suivre l'évolution à travers les textes de cet organisme.

RELIQUE HISTORIQUE ET ATTRAIT TOURISTIQUE

L'exemple de la maison Louis Jolliet est un bon révélateur des idées qui avaient cours immédiatement avant la fondation de la *Société historique*. Partiellement détruite par le feu en juin 1945, il avait été question de la détruire complètement mais la presse de l'époque se fit l'écho des propos du maire Borne décrivant cette maison comme une relique indispensable à l'*histoire* et à l'*attrait touristique* de la ville de Québec. Ces deux arguments de base reviendront constamment durant les années cinquante. Le mot **relique** montre bien la conception qu'on avait d'un bâtiment et de son histoire: le bâtiment est avant tout un document qui rappelle les événements qui s'y sont passés et les personnages qui y ont vécu, et c'est cela qui en fait la valeur. Le fait d'avoir été la propriété de Louis Jolliet a été déterminant pour sauver la maison. Ainsi, la plus grande partie du discours de l'époque s'évertuait à prouver cet unique détail, ne considérant guère l'édifice mais seulement le personnage. Sa survie assurée, c'est la conception de la restauration qui entra en jeu. Dans la suite logique des arguments qui en fondaient la valeur historique, il fallait reconstituer le **style historique** de la maison. Les demandes furent reçues et l'inauguration de la maison transformée en musée de la marine eut lieu le 7 juillet 1947.

L'hôtel Lorraine présente un cas aussi intéressant et significatif. Sa démolition en 1948 ne souleva aucune protestation sérieuse; la Commission d'urbanisme en était même satisfaite. Par contre, les oppositions s'élevèrent lorsque la maison voisine (maison Légaré ou Vanfelson) fut menacée. C'est que cette dernière était une petite maison d'allure traditionnelle tandis que la première était un hôtel du dix-neuvième siècle. Manifestement, la *Société historique de Québec* a privilégié à cette époque le régime français. Le changement de nom du domaine *Spencer Wood* en faveur de *Bois de Coulonges*, ainsi que le mémoire pour la refrancisation des noms de rues (1952) sont empreints du même esprit.

ÉLÉMENT D'IDENTIFICATION NATIONALE

À cette époque, la ville de Québec est donc perçue comme le plus important témoin du régime français. Par conséquent, elle est traitée comme un important élément d'identification nationale. On conçoit mal qu'une architecture moderne puisse s'y intégrer et on dénigre souvent les réalisations du dix-neuvième siècle. Cette conception est clairement énoncée dans un numéro des **Cahiers d'histoire** publiés par la *Société historique* intitulé *Québec et son évolution:* l'accent y est mis sur le régime français tandis que l'ère victorienne n'est dépeinte que par la destruction du collège des Jésuites.

Archives publiques du Canada

L'hôtel King's (La Lorraine), rue Desjardins à Québec, a été démolie sans protestation en 1948. Il ne s'intégrait pas à l'image traditionnelle du Vieux-Québec acceptée à cette époque.

En 1951, la *Société historique* présente au conseil municipal de la Ville de Québec un autre mémoire où est mise en relief la *valeur historique et architecturale*. Il vise à attirer l'attention sur la détérioration du mur d'enceinte entre les côtes du Palais et de la Canoterie et sur la nécessité de conserver plusieurs vieilles maisons. On y inclut aussi quelques sites historiques: le coin de terre devant le parc Montmorency, premier cimetière de Québec, ainsi que le parc Cartier-Brébeuf, le *plus grand site historique canadien*. Cette façon de les réduire à des documents d'histoire amène à voir sur le même plan un site et un édifice. Si cet argument sert à les préserver, ils n'en perdent pas moins leur autonomie et leur richesse. Ceci aura évidemment une importance fondamentale sur les principes mêmes de restauration qui y seront appliqués: on restaurera dans le but de ramener l'objet à l'époque choisie. Il semble bien que ce soit cette conception qui amena Gérard Morisset à attribuer à Québec le statut de *ville-musée*.

VALEUR ARCHITECTURALE

Remarquons en particulier le passage sur les vieilles maisons dans le mémoire soumis par la Société historique de Québec au conseil municipal de la cité de Québec: «*Ces vieux édifices n'ont pas tous la même valeur historique ou architecturale. Plusieurs sont condamnés à disparaître, tandis que d'autres doivent être préservés*»(1). Pour fonder ce choix, «*il importe d'étudier la chaîne des titres de propriété de chaque édifice ancien*»(2), afin de reconnaître chez les propriétaires des personnages célèbres. Certes, il faut aussi tenir compte de la valeur architecturale, mais ce critère paraît toujours subordonné à celui de l'histoire, en plus d'être très ambigu.

En effet, ce concept de valeur architecturale semble avoir servi à protéger certains attraits touristiques dont on voulait taire la signification historique. C'est le cas d'une partie de la muraille: «*Ce mur est très visité par les touristes, et les effondrements partiels que nous signalons laissent une mauvaise impression chez nos visiteurs*»(3). Les autres arguments ont une vague valeur historique et signalent surtout le fait que «*ces ouvrages militaires donnent à Québec un caractère de ville fortifiée et ils sont à peu près uniques sur ce continent*»(4). Comme si une différence trop nette entre les parties anciennes et plus récentes des murs rappelait de mauvais souvenirs historiques.

VALEUR ESTHÉTIQUE

Quelques années plus tard, un léger changement de terminologie et une classification plus rigoureuse laissent supposer une évolution des

François Lachapelle

Sur la rue Chauveau à Québec, deux édifices imposants se côtoient. Leurs volumes massifs s'intègrent bien au gabarit de ce pâté de maisons. Vu de la rue Saint-Jean, l'édifice Chauveau s'équilibre à la nouvelle échelle.

conceptions. Le texte important de l'année *1956* est **L'inventaire des sites historiques, ouvrages militaires anciens, édifices religieux et conventuels et maisons particulières ayant une valeur historique ou esthétique dans la ville de Québec**(5). Remarquons immédiatement que le terme *valeur architecturale* a été remplacé par *valeur esthétique*: ce nouveau concept conduira à ne plus isoler les édifices et à tenir compte de leur place dans l'ensemble d'une rue ou d'un quartier:

«Les maisons construites le long de ces rues sont bien en évidence et malgré la diversité de leur style et de leur valeur, elles présentent une symétrie qu'il ne faudrait pas saboter»(6). *«Ces maisons n'ont sûrement pas une valeur égale, mais elles contribuent à donner à Québec cet aspect de ville européenne ou ancienne. Rien que ce titre leur confère le droit de durer»*(7).

L'inventaire inclut donc des maisons dont l'intérêt historique est moins grand et, réciproquement, l'idée commence à prévaloir que la valeur historique d'une maison n'est pas la seule qui compte. Toutefois, l'inventaire mentionne 374 maisons et ceci par *mesure de prudence*; plusieurs auront à être jugées plus sévèrement. . .

La bataille qui prouva d'une façon irrévocable l'insuffisance de la *valeur historique* eut lieu au sujet de l'édifice Chauveau en 1962. Ce projet impliquait la destruction de plusieurs maisons à l'angle des rues Chauveau et Saint-Jean. Les protestations, nombreuses et virulentes, révélèrent des positions contradictoires et parfois incohérentes. L'argument de la valeur historique n'était pas facile à établir: les deux principales maisons n'étaient même pas centenaires. Même si la plus importante, nommée maison Cyrille Duquet, était honorée d'une plaque commémorative en la mémoire de ce pionnier du téléphone, cette référence n'avait guère de poids face aux Louis Jolliet, Champlain et Jacques Cartier. Ironiquement, la plaque fut replacée après la démolition, pour perpétuer le souvenir malgré tout. . .

LA CONCEPTION URBANISTIQUE

Pour appuyer la fragilité de cet argument, on s'est empressé d'invoquer la valeur esthétique et même de la mettre en premier plan. L'aspect assez unique du carrefour des rues Saint-Jean, Couillard, Garneau et de la Fabrique fut maintes fois proclamé. Le cachet créé par la juxtaposition d'édifices de styles différents mais dont les lignes sont en harmonie fut également mis en évidence. C'est là le début de la conception urbanistique du Vieux-Québec. Mais, sur ce point, l'édifice Chauveau possède aussi certaines qualités qui furent exprimées au moment du projet: ses lignes poursuivent celles des édifices de la rue Saint-Jean et son volume répond à l'édifice du Trust Général.

L'attitude qui consistait à s'opposer en bloc à l'architecture contemporaine s'est donc révélée très pauvre. Sans doute se souvenait-on de la bataille infructueuse au sujet de la tour de l'Hôtel-Dieu; mais il n'y avait guère de rapport entre cet exemple et

François Lachapelle

Cette maison, rue Petit Champlain à Québec, est associée au personnage de Louis Jolliet. Ce rapport historique lui a valu une restauration «en style».

le projet de l'édifice Chauveau, car l'*indifférence* du premier n'a absolument rien à voir avec l'intégration par *contraste* du second(3).

Face à l'échec de ces arguments, la nécessité de modifier les lois de protection du Vieux-Québec était de plus en plus exprimée. Des solutions radicales comme le gel des permis de construction et de démolition ou l'administration par une commission fédérale-provinciale ont été suggérées.

Cette bataille eut donc une grande importance pour l'évolution des conceptions face au Vieux-Québec progressivement conçu comme un ensemble urbain cohérent pour lequel une loi qui ne protégerait que quelques édidices était à peu près inefficace. Certes, il n'est pas évident que le concept d'arrondisssement historique soit la meilleure réponse à ces besoins, mais il constitue une étape importante dans la perception et l'évolution des édifices qui nous entourent.

LE VIEUX-QUÉBEC, UN ENSEMBLE HOMOGÈNE

En concluant, il faut retenir que la valeur historique est le concept qui hanta les *préservationnistes* durant les années quarante et cinquante. On tenta de l'épauler avec l'attrait touristique, les qualités architecturales et esthétiques mais ces tentatives restèrent vaines car subordonnées au premier principe.

Finalement, la valeur esthétique amena à percevoir le Vieux-Québec comme un ensemble homogène, mais au prix de quelques pertes. Si la pensée des *préservationnistes* a rapidement évolué par suite d'une confrontation directe avec des problèmes urgents, il n'en va pas nécessairement de même pour la restauration. Ces deux opérations chronologiquement successives doivent pourtant s'inspirer d'un même point de vue et leur séparation au niveau empirique ne doit pas donner l'illusion qu'elles sont dissociables au plan théorique. Si les actions pour la sauvegarde sont de moins en moins nécessaires, il faut bien voir que les concepts de valeur historique, architecturale ou esthétique demeurent la base des interventions actuelles sur les édifices du Vieux-Québec. Il est donc nécessaire de poursuivre la réflexion et de prendre garde à ne pas retomber dans les ornières déjà clairement identifiées et qui passent pourtant inaperçues lorsqu'on croit connaître le chemin par coeur. ■

RÉFÉRENCES

(1) AVQ, La Société historique de Québec, **Mémoire soumis au conseil municipal de la cité de Québec**, 1er mars 1951, p.4.
(2) *Ibid*,
(3) *Ibid*, pp. 2-3.
(4) *Ibid*, p. 2.
(5) AVQ, La Société historique de Québec, **Inventaire des sites historiques, ouvrages militaires anciens, édifices religieux et conventuels et maisons particulières ayant une valeur historique ou esthétique dans la ville de Québec**. Université Laval, Québec, 1956.
(6) *Ibid*, p.3.
(7) *Ibid*, p.2.
(8) Voir au sujet de ces deux concepts: Alar Knight et Denys Marchand, «*De la rupture à la continuité*», dans **ARQ**, pp.12-25. Les auteurs de cet article portent un jugement quelque peu sévère sur cet édifice. S'il y a certains problèmes de raccordement du côté nord, il y a néanmoins un effort d'intégration visible sur ses faces est, sud et ouest.